Rapport aux délégués syndicaux

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Rapport n°2023-019

Réunion du 3 avril 2023

objet : **Adhésion au Syndicat mixte de trois communes Pilote, au titre de la compétence "Services et outils numériques"**

Rapporteur M. Nicolas Gravelle

Objet :

Lors du comité syndical du 19 septembre 2022, Eure Normandie Numérique a acquis la compétence supplémentaire "services et outils numériques". Le syndicat Eure Normandie Numérique, désormais opérateur public de services numériques, se dédie également au développement de l'administration électronique et à la transformation numérique des collectivités territoriales et des établissements publics du département de l'Eure.

Le syndicat a pour but d'accompagner les organismes publics dans ces domaines, de mettre à leur disposition des moyens et des solutions techniques adaptés, d'assurer un niveau d'expertise propre à garantir la sécurité, la fiabilité et la pérennité des solutions mises en œuvre.

Conformément aux dispositions du Chapitre II-Article 5 des statuts, la composition du comité syndical, initialement composé du Département de l'Eure, de la Région Normandie et des EPCI de l'Eure, a été étendue aux communes et aux syndicats depuis le 19/09/2022.

Compte tenu des spécificités techniques, notamment au regard du pack e-administration, le syndicat propose d'intégrer 15 structures pilotes afin de tester et de procéder aux paramétrages et évolutions nécessaires à une industrialisation à plus large échelle du service. Ces structures tests bénéficieront de la gratuité d'adhésion au titre des exercices 2023 et 2024.

Dans ce cadre, trois communes de l'Eure, VILLERS-EN-VEXIN, TOUFREVILLE, et SAINT-PIERRE-DU-VAL, souhaitent adhérer au syndicat mixte en vue de bénéficier de l'offre de services de l'Agence du

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique
3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX
Tél : 02 32 31 93 09
Fax : 02 32 60 45 18
Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr

numérique de l'Eure. Elles souhaitent intégrer le syndicat en tant que structure pilote pour les années 2023 et 2024.

Lors d'une délibération en Conseil Municipal, respectivement le 08/02/2023 pour la commune de TOUFFREVILLE, le 27/02/2023 pour la commune de VILLERS-EN-VEXIN, et le 17/03/23 pour la commune de SAINT-PIERRE-DU-VAL, elles ont :

- Décidé d'adhérer au Syndicat Mixte Ouvert Eure Normandie Numérique - compétence "services et outils numériques" ;
- Adopté les statuts du Syndicat Mixte Ouvert Eure Normandie Numérique ;
- Décidé de se porter "structure publique pilote".

Il est proposé au Comité syndical de voter l'adhésion de ces trois communes pilotes.

Il est proposé au comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Comité Syndical **Délibération n°2023-019**

Réunion du 3 avril 2023

Objet : **Adhésion au Syndicat mixte des communes de TOUFFREVILLE, VILLERS-en-VEXIN, et SAINT-PIERRE-DU-VAL en tant que structure Pilote, au titre de la compétence "Services et outils numériques"**

Vu le code général des collectivités territoriales en particulier l'article L1612-1;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Vu la délibération n°2022 024 du 19 septembre 2022 portant modifications statutaires ;

Vu l'arrêté préfectoral DCL/BCLI/2022-31 du 26 octobre 2022 actant les nouveaux statuts du syndicat ;

Vu la délibération n°2023 002 du 13 mars 2023 portant modifications statutaires ;

Le Comité syndical, réuni le 3 avril 2023 en visio conférence,

le quorum étant atteint,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président du syndicat Eure Normandie Numérique relatif à l'adhésion au syndicat mixte Eure Normandie Numérique des communes de TOUFFREVILLE, de VILLERS-EN-VEXIN, et de SAINT-PIERRE-DU-VAL au titre de la compétence "Services et outils numériques", et en tant que structure pilote sur les années 2023 et 2024 ;
- Que les structures tests bénéficieront d'une exonération de contribution d'adhésion au titres des années 2023 et 2024.

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique
3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX
Tél : 02 32 31 93 09
Fax : 02 32 60 45 18
Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr

- Nombre de voix pour :
  - Collège EPCI : 24
  - Collège Conseil Départemental : 15
  - Collège Conseil Régional : 3
- Nombre de voix contre :
  - Collège EPCI : 0
  - Collège Conseil Départemental : 0
  - Collège Conseil Régional : 0
- Abstention :
  - Collège EPCI : 0
  - Collège Conseil Départemental : 0
  - Collège Conseil Régional : 0

Fait à Évreux, le 3 avril 2023

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas Gravelle